

**I**ndigènes est, à la fois, film de guerre, film à message et film d'auteur. Pour évoquer ces contingents de Maghrébins qui contribuèrent, dans une grande proportion, à libérer la France, Rachid Bouchareb a trouvé le ton juste, s'appuyant sur quatre comédiens crédibles, puisque issus de l'émigration et symbole de cette élite (modèle) qui a réussi à percer dans la société française. Personne, auparavant, ne s'était encore attaché à restituer le sort de dizaines de milliers d'Africains qui, enrôlés dans l'armée française, ont participé à la libération d'un pays lui-même colonisateur et qu'ils considéraient, encore massivement, comme leur patrie. Rachid Bouchareb vient de le faire en réalisant un des plus grands succès du cinéma français de ces dernières années.

Rappelons le contexte historique : Juin 1940, la France a signé un armistice avec l'Allemagne consacrant sa défaite et son occupation. 1 400 000 soldats français sont emprisonnés. Le général De Gaulle, chef de la résistance en exil, entend de reconquérir sa patrie. Ce projet a besoin d'énormément d'hommes en armes : les tirailleurs sénégalais (environ soixante dix mille hommes), et maghrébins (trois cent soixante mille hommes), vont constituer le gros des troupes. Grâce à cette armée, la France sera libérée, après cinq ans de combats et d'immenses pertes humaines et matérielles, et une ultime bataille dans les Vosges, sous des tempêtes de neiges et un thermomètre descendant jusqu'à -30°. C'est un succès qui permet à l'armée française de pénétrer dans la plaine d'Alsace et d'atteindre les rives du Rhin. Le 8 mai 1945, les armées hitlériennes vaincues signent à Berlin leur acte de reddition : la guerre est terminée. Au prix de 14 000 morts, les « indigènes » ont ainsi pris une part essentielle à la libération de la France ; mais à la fin de la guerre, tous les éloges et les privilèges iront aux forces françaises de l'intérieur, tandis que ces Algériens, Marocains, Tunisiens seront les oubliés de l'histoire.

*Indigènes* est arrivé à point nommé (et ce n'est peut-être pas un hasard) : à l'heure du débat en France, sorte d'examen de conscience, sur le rôle de celle-ci dans ses anciennes colonies. A l'heure aussi de la revendication, pour des milliers d'Africains, du nord et du Sahara, d'une plus grande place dans la mémoire critique sur l'esclavage, le film de Rachid Bouchareb sonne tout à la fois comme une déclaration de reconnaissance pour eux et comme la dénonciation d'une injustice sur le sort qui leur fut réservé, après la guerre.

Deux reproches planaient au-dessus d'*Indigènes* avant même qu'il ne soit sorti : sa facture trop classique, d'une part et son thème par trop revendicatif. Certes, Bouchareb n'a pas lésiné sur les grandes scènes de batailles. Les moyens y sont. C'est du cinéma à l'américaine, comme un Spielberg – avec même un clin d'œil à ce dernier – a pu le faire dans son film *Il faut sauver le soldat Ryan*. Le film de Bouchareb parvient à atteindre la dimension d'une œuvre populaire, d'un film d'action de grande ampleur (il en a la facture), au double sens du terme (budget énorme et réalisation poussée dans le sens du film d'action et la touche d'un film d'auteur). L'alternance des scènes de guerre et de scènes de dialogues, parfois très intimistes, confère au film un rythme juste et rend la narration fluide.

Deuxième reproche, l'aspect « film contestataire ». Peut-on désavouer Rachid Bouchareb pour avoir choisi cette histoire ? Du fait de l'actualité récente française (émeutes dans les banlieues, médiatisation de la montée de la délinquance, retour sur

## Quand les indigènes brisent l'écran A propos du film *Indigènes* de Rachid Bouchareb<sup>1</sup>

Brahim Hadj Slimane



la colonisation...), doit-on verser dans l'amalgame qui fait le jeu du racisme ambiant, sous prétexte d'être bien pensant ? L'histoire est importante et, encore une fois, elle tombe à point nommé, alors que la cristallisation des pensions des anciens combattants indigènes a toujours cours (loi de finances du 26 décembre 1959, qui gelait à leur niveau de 59 les retraites et pensions d'invalidité versées aux anciens combattants de l'ex empire colonial).

La réussite du réalisateur est d'avoir su ne pas forcer le message, pour s'attacher à des destins individuels qui à eux seuls parlent encore mieux de l'histoire collective et insufflent une indéniable émotion au film. On ne peut faire à Bouchareb le reproche d'avoir voulu tirer des larmes aux spectateurs, tant l'Histoire parle d'elle-même. En s'attachant aux destins personnels de Saïd (Jamel Debbouze), Abdelkader (Sami Bouajila), Messaoud (Roschdy Zem) et Yassir (Samy Nacéri), il parvient à maintenir son point de vue et à faire passer le message naturellement. Bouchareb évite ainsi l'écueil du mélodrame, tout comme celui du pamphlet politique, pour s'attacher à quelques histoires individuelles, et c'est ce qui fait la force et l'émotion du film : les personnages sont construits, et pas prétextes. Ils sont humains : parfois lâches, peureux, ils sont avant tout des hommes venus libérer « leur » pays du joug nazi.

Certes, certaines scènes sont parfois un peu caricaturales dans la démonstration de la différence de traitement entre « Français de France » et « indigènes », mais cette légère réserve n'entame pas la réussite du récit. Absence de fraternité, refus d'aller vers la culture de l'autre, de thèmes chers à Rachid Bouchareb, particulièrement porté, par son histoire personnelle également, sur les récits liés à

foyers, et nous avons au cœur une invincible ardeur... », toute une ardeur investie qui ne sera pas reconnue, jusqu'à aujourd'hui encore. Le 8 mai 1945, alors que la France célèbre sa libération, de l'autre côté de la Méditerranée, en Algérie, des milliers d'hommes, qui avaient contribué à cette victoire, déposent une gerbe au monument aux morts, et demandent l'indépendance de leur pays. Un jeune homme de vingt ans est abattu parce qu'il refuse de baisser le drapeau algérien qu'il brandit ; c'est le début d'un soulèvement généralisé, de ce que l'histoire retiendra comme la tragédie des massacres du 8 mai 1945. Mais ça, c'est ce qui est laissé en suspens dans le film. La suite de l'histoire laissée de côté. Et peut-être là où réside le reproche que l'on peut faire au film. A savoir de ne pas avoir été soutenu par le contexte de l'époque, dans les colonies. Or, il existait déjà un passé de résistance à l'occupation colonialiste, un mouvement, des luttes et des organisations nationalistes. Par ailleurs, aucune part n'est faite à ce qui fut, pour les Algériens du moins, l'événement immédiat et capital qui a suivi la libération de la France : les événements du 8 mai 1945 qui furent, comme l'a souligné l'historien Mohamed Harbi « le début de la guerre d'indépendance ».

*Indigènes* est un donc un long-métrage de fiction historique dans la lignée cinématographique mise en œuvre par Hollywood dans les grandes productions sur la seconde guerre mondiale et, en partie, plus tard, la guerre du Vietnam. C'est justement sur le mode de la catharsis (avec cette dose de regard « critique » incorporée) qu'opère ce film réalisé par Rachid Bouchareb, cinéaste français d'origine algérienne, certainement le plus talentueux d'un groupe de réalisateurs de même extraction et de la même génération ; à savoir Abdelkrim Bahloul, Mehdi Charef et Boualem Guerdjou. Rachid Bouchareb avait déjà réalisé, entre autre, *Little Sénégal*, un très beau film qui remonte le fil noir de l'esclavage au USA. Déjà un grand succès en salle qu'est venu couronner *Indigènes*, avec une entrée dans la cour des grands en Amérique du Nord. Tout a été mis en place pour contribuer à cette réussite.

l'immigration (voir le très beau *Little Sénégal*, en 2001).

Pour le public français, au sortir d'*Indigènes*, le chant mythique de ces conscrits doit résonner « *C'est nous les Africains, qui revenons de loin, nous venons des colonies pour sauver la Patrie, nous avons tout quitté, parents, gourbis,*

### <sup>1</sup> Fiche Technique

*Indigènes* (2005)

**Durée** : 2 h. 05

**Réalisation** : Rachid Bouchareb

**Scénario et dialogues** : Rachid Bouchareb et Olivier Lorelle

**Coproducteur** : Jamel Debbouze

**Photographie** : Patrick Blossier

**Musique originale** : Khaled, Armand Amar

**Décor** : Dominique Douret

**Effets spéciaux** : Les Versaillais

**Effets visuels** : L'Est

**Montage** : Yannick Kergoat

**Production** : Tessali Productions (Algérie), Kissfilms, France 3 Cinéma et France 2 Cinéma, Studiocanal (tous France), Taza Productions (Maroc), Versus Production et Scope Invest (Belgique).



signalons qu'il y a des tribus arabes qui ont limité leurs relations avec leur entourage comme la tribu de Rachâydas en Erythrée, tandis que d'autres se sont diluées dans les sociétés d'accueil jusqu'à perdre leur langue comme les tribus de Beni Wâ'il au Tchad.

Le même phénomène peut être constaté chez l'immigration arabe contemporaine. S'il y a des communautés arabes qui vivaient presque en solitude au sein des sociétés d'accueil, il y a par contre d'autres qui se sont enracinées, entre autres, par le biais du mariage exogamique. Les descendants de ces mariages, appelés « Malâtîne »<sup>8</sup> à l'Ouest du continent, rappellent les descendants d'autres mariages exogamiques, plus anciens, à l'Est du continent entre les Arabes (et les Perses) et les Africains, donnant naissance aux populations « swahilis ». Le commun entre les « Malâtîne » et les « Swahilis », malgré l'éloignement dans l'espace et le temps, est leur faible relation avec la langue arabe.

Quant à la religion, les immigrants arabes contemporains reproduisent la répartition religieuse de leurs pays d'origine. Ils sont, par exemple, des musulmans chiites ou des chrétiens maronites (ou d'autres sectes) s'ils sont des Libanais et musulmans sunnites de rite malikite s'ils sont des Marocains. Et si les confréries étaient les principales institutions qui cadraient -et cadrent toujours- la vie religieuse des anciennes communautés, d'autres institutions, plus modernes et appuyées par des Etats et des particuliers arabomusulmans, viennent présenter leurs services. Les arabes chrétiens, de leur part, bénéficient de la même prévenance de leur Eglise.

#### **Théorie de l'intégration différentielle**

A partir de cet exemple d'une immigration vers le Sud, quelle est la valeur opératoire du concept d'intégration évoqué plus haut? En d'autres termes, peut-on dire que ces communautés immigrantes sont intégrées aux sociétés d'accueil parce qu'elles sont insérées sur les plans juridique, économique et politique, et ont conservé leur identité sur le plan culturel? La réponse est différente selon les strates du phénomène migratoire.

Pour l'ancienne immigration, elle était plus dynamique et ses actions plus marquantes sur tous les plans : conquérir des terres, édifier des Etats, ouvrir des voies commerciales, tracer des villes, diffuser une religion et une langue, répondre des mœurs. Elle a mené ces actions tout en conservant son identité culturelle. Dans ce cas, on peut bel et bien parler d'une intégration au sens prédéfini. Intégration dans les sociétés d'accueil jusqu'à l'assimilation pour certaines populations.

Pour les descendants modernes de cette ancienne immigration, le portrait est différent. Ces « Arabo-africains » sont des citoyens africains et ont subi le poids de l'histoire moderne. Le degré de leur insertion dans la société et la conservation de leur identité est variable selon les

sociétés et les périodes historiques, mais aussi selon les champs sociaux (politique, économique, etc.). Certains participaient aux luttes anti-coloniales et à l'édification d'Etats nationaux tandis que d'autres affrontent les gouvernements en place. Les uns ont perdu leur langue arabe et les autres travaillent pour répandre son enseignement. Ces phénomènes, et autres, ne peuvent pas être couverts par l'acceptation donnée plus haut au concept d'intégration.

Enfin, la variabilité d'insertion et de conservation selon les sociétés, les périodes historiques et les champs est aussi constatée chez l'immigration arabe de l'après XIX<sup>ème</sup> siècle. Durant certaines périodes, les immigrés arabes avaient été exclus de certaines branches économiques à cause des politiques d'africanisation. A d'autres périodes, les portes avaient plutôt tendance à s'ouvrir à cause des politiques de libéralisation. Dans certaines sociétés, les couches sociales supérieures de la communauté immigrante active dans le champ politique pour des raisons économiques, ce qui n'est pas le cas pour d'autres communautés qui se replient sur elle-même. Sur le plan juridique, il y a des Etats plus exigeants que d'autres en matière de nationalité. Là aussi, le concept d'intégration tel que défini ne couvre pas tous les phénomènes constatés.

Il ressort de ce qui précède que l'acceptation donnée au concept d'intégration doit être élargie pour rendre compte des phénomènes constatés et expliquer le caractère différentiel de l'intégration. En effet, la définition de l'intégration comme insertion dans les champs économique, politique et juridique et de la conservation dans le champ culturel n'est qu'une possibilité d'un univers théorique plus large. La dialectique insertion-conservation ne fonctionne pas au niveau de l'ensemble des champs mais au sein de chaque champ, sans nier les interactions existantes : une insertion dans le champ économique facilitera une insertion dans le champ politique, mais pas nécessairement dans le champ culturel. Cette variabilité d'insertion dans les différents champs sociaux explique le caractère différentiel d'intégration de la communauté immigrante dans la société d'accueil.

Autre facteur explicatif de ce caractère différentiel d'intégration est la variabilité d'insertion et de conservation des différentes couches sociales de la communauté immigrante et l'histoire propre de chaque couche. Par exemple, l'ancienne couche entreprenante réalise une meilleure insertion dans le champ économique tandis que la nouvelle couche enseignante réalise une meilleure insertion dans le champ culturel. Mais les deux couches peuvent s'éloigner du champ politique du fait de l'instabilité du système politique de la société d'accueil.

Dernier facteur explicatif de cette variabilité d'intégration est lié à cette société d'accueil et à son histoire. La relation aux communautés immigrantes est

directement liée à l'histoire de la construction de l'Etat dans cette société et le type de relation qu'il entretient avec l'étranger. L'histoire de la mise en place du pouvoir politique, sa relation (de consensus ou de conflit) avec d'autres pouvoirs politiques dans d'autres sociétés, les intérêts économiques qu'il défend, tous ces éléments ont une incidence directe sur son comportement différentiel vis-à-vis des communautés immigrantes et partant sur le degré d'intégration de ces dernières dans la société d'accueil. Le caractère différentiel d'insertion et de conservation n'est pas seulement lié à la communauté immigrante, mais aussi à la définition de « l'étranger » donnée par la société d'accueil, définition variable selon les périodes historiques. En d'autres termes, le phénomène migratoire, généralement appréhendé comme problème de l'autre, révèle aussi les problèmes de soi.

#### **En post-scriptum**

Ce livre n'est pas le premier d'Abdessalâm BAGHDADI,<sup>9</sup> mais il est, selon ses propos, « le plus grand projet de recherche » de sa vie scientifique. Cependant, son travail reste principalement descriptif, c'est-à-dire sans système conceptuel sur la relation

entre les communautés immigrantes et les sociétés d'accueil. Aussi, la méthode d'investigation adoptée, qui consiste à concevoir les mêmes rubriques pour chaque cas abordé, facilite la collecte des données et la comparaison, mais risque de dissimuler les relations entre ces cas. Enfin, sur le plan thématique, nous constatons une inégale attention accordée aux immigrations arabes selon qu'elles soient du Machrek ou du Maghreb. Pour le Machrek, nous trouvons dans le texte, par exemple, une véritable monographie sur l'Etat de Zanzibar. Nous trouvons aussi une information abondante sur l'immigration libanaise contemporaine. Par contre, nous ne trouvons pas d'informations similaires sur l'immigration maghrébine.<sup>10</sup>

Mais abstraction faite de ces remarques, le travail d'Abdessalâm BAGHDADI restera une référence non seulement pour ceux qui s'intéressent aux communautés arabes en Afrique, mais aussi pour les chercheurs sur le phénomène migratoire parce qu'en fin de compte c'est par l'accumulation des connaissances sur un phénomène que nous aboutirons à une meilleure intelligence de l'humain.

#### **Notes**

<sup>1</sup> UNION AFRICAINE, *Rapport de la commission sur le cadre stratégique pour une politique de migration pour l'Afrique*, Banjul, 2006.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> UNION EUROPÉENNE, *Troisième rapport annuel sur la migration et l'intégration*, Bruxelles, 2007.

<sup>4</sup> Cité in Christiane PERREGAUX & all., *Intégrations et migrations : Regards pluridisciplinaires*, L'Harmattan, Paris, 2001, p. 190.

<sup>5</sup> NATIONS UNIES, *Migrations internationales et développement*, Rapport du Secrétaire général, 2006.

<sup>6</sup> Nous pouvons citer le cas de « Fadoul Group » qui active dans différentes branches (importation, assemblage, agriculture, alimentation, médecine...) dans plusieurs pays africains (Nigeria, Côte d'Ivoire, Cameroun...).

<sup>7</sup> Où se trouve l'actuelle Addis-Abeba.

<sup>8</sup> Ce terme est peut être : 1) une transformation du terme arabe « mokhtalatîne » qui veut dire « métis », ou 2) une transformation du terme français « mulâtres ». Les deux termes renvoient au même sens.

<sup>9</sup> Voir, par exemple, sa Thèse de Doctorat intitulée : *El-wihda el-wataniyya wa mochkilat el-aqalliyât fi Afrîqiâ* (L'unité nationale et problème des minorités en Afrique), Markaz dirâsat el-wihda el-arabiyya, Beyrouth, 2<sup>ème</sup> ed., 2005.

<sup>10</sup> Sur l'ancienne immigration maghrébine, le lecteur peut compléter ses informations en se référant aux deux ouvrages suivants :

- Mohammed Fâdel Ali Bâri & Saïd Ibrâhîm Karîdiyya, *El-muslimoun fi gharb Afrîqiâ : Târikh wa hadâra* (Les musulmans à l'Ouest de l'Afrique : Histoire et civilisation), Dâr el-kutub el-'ilmiyya, Beyrouth, 2007.

- Joseph CUOQ, *Histoire de l'islamisation de l'Afrique de l'Ouest : Des origines à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle*, Librairie orientale Paul Geuthner, Paris, 1984.

